|lafarelesoliviers.com|

la mantesada

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers | juillet 2018 - N°79

La nouvelle vie du Moulin Roustan

P. 15

9 Vivre
CCFF - La saison estivale démarre

16 Sortir, bouger, découvrir
Nos Farencs ont du talent !

Sommaire

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers - juillet 2018 - n°79

06 Vivre

Le Service Municipal Jeunes 6

La crèche développe la communication gestuelle pour être encore plus à l'écoute des enfants 8

CCFF - La saison estivale démarre 9

Le marché du samedi matin 10

11 Sortir, bouger, découvrir

Jean d'Alessandro rejoint ses frères d'armes 11

Rencontre historique entre des collègiens et un résistant 12

Les nouvelles de la bibliothèque sont bonnes 13

Portraits de Farencs 14

La nouvelle vie du Moulin Roustan 15

Nos Farencs ont du talent ! 16

20 Village en action

Réalisations de travaux 20

Budget 2018 22

23 S'informer

S'informer 23

Délibérations du Conseil Municipal 24

État civil 27

26 La Tribune de l'Opposition 26

La Mantesada

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - **Directeur de la publication :** Olivier Guirou - **Comité de rédaction :** Service communication - **Photos :** Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, ONF, Artcom - **Conception et direction artistique :** Artcom - **Impression :** Imprimerie Masson - **Dépôt légal :** Juin 2013 - **Tirage :** 3.900 exemplaires - **Juillet - N°79**

Édito

Lorsque les farencs m'ont élu une première fois en 2008 et ensuite en 2014, la préservation du patrimoine historique du village figurait parmi nos promesses électorales. Ainsi nous avons réalisé une restauration de l'Eglise Saint Sauveur, de la Chapelle Sainte Rosalie, du centre-ville et bientôt c'est l'école Paul Doumer qui fera peau neuve. Cependant, allier la modernisation des services publics et la préservation du patrimoine communal représente un défi de taille pour les élus locaux.

C'est pour cette raison que la restauration du moulin Roustan est une véritable fierté pour moi. Ce projet prouve que nous pouvons réhabiliter notre patrimoine historique, témoin de la vie des générations antérieures par une réappropriation au service des générations actuelles et futures.

C'est au mois de juin que nous avons inauguré les nouveaux locaux de l'Office Municipal de la Culture dans ce lieu historique du village. Les travaux de restauration du bâtiment se sont étalés sur plusieurs années, révélant peu à peu la beauté de cet ancien moulin oléicole. Grâce aux efforts de l'OMC, un ancien pressoir ainsi qu'une magnifique meule ont pu être installés pour préserver l'authenticité du site. Je remercie vivement l'OMC pour son implication dans ce projet ainsi que les entreprises et les services techniques de la commune qui ont réalisé les différents travaux.

Pour continuer sur le thème des travaux, le chantier de l'avenue Montricher s'est achevé en début de mois. Il a fallu 2 mois pour réaliser cette dernière phase de rénovation du centre-ville avec notamment la réalisation d'un nouveau giratoire pour fluidifier la circulation aux heures de pointe. Malgré les nuisances provoquées par le chantier, j'ai envie de dire que le résultat en valait la peine ! Comment rénover le centre-ville depuis les tuyaux souterrains jusqu'au revêtement, en passant par l'enfouissement des fils aériens, sans désagréments pour les usagers ? Dorénavant, nous allons profiter de notre superbe village avec des trottoirs élargis, un éclairage de qualité, des pistes cyclables et des aménagements sécuritaires pour ralentir la circulation. Je remercie l'ensemble des Farencs pour leur patience et j'espère que vous apprécierez ce cadre de vie réaménagé.

Et pour terminer, le projet de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Paul Doumer, dont le permis de construire a été déposé ce mois-ci, avance également à grands pas. Avec un démarrage des travaux prévu en 2019, nos équipes travaillent d'ores et déjà sur l'échéancier afin que ce chantier complexe perturbe le moins possible la vie des écoliers et des enseignants. Suite à la démolition de l'école maternelle, certains élèves intégreront une école provisoire installée sur le terrain de hand du complexe Xavier Foubert à la rentrée 2019. Il va sans dire que cette école provisoire sera de qualité et sécurisée.

Il me reste à vous souhaiter un très bel été. Qu'il soit reposant et vivifiant, porteur de petits bonheurs partagés en famille et entre amis.

Très Sincèrement

Olivier Guirou
Maire de La Fare-les-Oliviers
Vice-président du Conseil de Territoire du Pays Salonais

" Il me reste à vous souhaiter un très bel été. Qu'il soit reposant et vivifiant, porteur de petits bonheurs partagés en famille et entre amis. ".

1

2

3

6

7

8

11

12

13

16

17

20

21

retour en images

4

5

9

10

14

15

18

19

22

23

1 16/02/18 : . Soirée OMC - Alejandra Ribera

2 22/02/18 : Chandeleur des seniors

3 16/03/18 : Soirée OMC « Une affaire de famille d'Yves Pujol »

4 18/03/18 : Les randos orientation farenques

5 Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

6 24/03/18 : Animation de l'extension du marché

7 30/03/18 : Cross André Michel

8 06/04/18 : Soirée OMC – Massilia Sounds Gospel

9 07/04/18 : Séance de dédicace de Lily Bloom à la bibliothèque municipale Denise Sicard

10 21/04/18 : Spectacle « Olé » à la bibliothèque municipale Denise Sicard

11 29/04/18 : Journée nationale des victimes et héros de la déportation

12 08/05/18 : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

13 18/05/18 : Soirée OMC « Le Siffleur »

14 26/05/18 : Inauguration de l'exposition des activités artistiques

15 26/05/18 : Atelier « string art » à la bibliothèque municipale Denise Sicard

16 01/06/18 : Inauguration de la salle Nelly Demontis

17 01/06/18 : Inauguration de l'espace Alain Bounous

18 02/06/18 : Inauguration des nouveaux locaux de l'Office Municipal de la Culture

19 16/06/18 : La « rando utile »

20 18/06/18 : Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

21 22/06/18 : Fête de fin d'année de la crèche « Les Péquelets »

22 27/06/18 : Inauguration de la nouvelle piste de bi-cross

23 27/06/18 : Goûter de fin d'année de l'école municipale de musique, d'art et de danse

jeunesse |

Le Service Municipal Jeunes – lieu de loisirs, de projets, d'échanges et… de divertissement !

A travers les activités périscolaires, les stages et séjours pendant les vacances ainsi que le conseil municipal junior, le service municipal jeunes propose un grand choix d'activités aux jeunes âgés entre 11 et 17 ans.

Séjour au ski du mois de mars

L'équipe d'animation tente d'adapter au mieux son programme aux envies en faisant participer les jeunes à son élaboration dès le mois de septembre. Et pour preuve, le thème « Les Marseillais » fait son entrée au programme cet été avec une semaine consacrée à cet univers qui suscite l'engouement des jeunes générations.

Tout au long de l'année, le SMJ met tout en œuvre pour que nos jeunes adolescents puissent se retrouver, échanger et, surtout, se divertir !

Activités périscolaires
après le collège et jusqu'à 18h30

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi après le collège, le SMJ accueille les collégiens et organise des activités comme le jardinage, le théâtre ou encore des loisirs créatifs pour qu'ils puissent marquer une pause bien méritée en fin de journée. Le service met également une salle à disposition de ceux ayant besoin de plus de calme pour faire leurs devoirs.

Horaires des navettes depuis le collège : 16h et 17h

Activités du mercredi
de midi jusqu'à 18h30

Pendant l'après-midi, les collégiens participent aux ateliers, aux sorties et aux événements organisés par l'équipe d'animation. Ciné-club, atelier cuisine, création du spectacle de fin d'année, activités sportives, atelier photo, chacun trouve une activité à son goût.

Activités au sein du collège
le mardi entre 12h et 14h

Depuis le début de l'année, des animateurs du service municipal jeunes interviennent sur le temps cantine, proposant aux jeunes une activité boxe à la salle polyvalente du gymnase Jérôme Fernandez. Au mois de juin, c'est à l'intérieur du collège qu'un ring a été installé, créant ainsi un événement festif autour de l'activité pour clôturer l'année scolaire.

A partir du mois de septembre, les animateurs interviendront 2 fois par semaine sur le temps cantine et pourront ainsi proposer de nouvelles activités sportives et manuelles aux collégiens.

Inauguration de la piste de bi-cross

Semaines passerelles

Au mois de juin, le SMJ organise des activités « passerelles » pour les futurs collégiens des écoles élémentaires. Pendant une semaine, les élèves de CM2 fréquentent la maison des jeunes après les cours et participent avec les plus grands aux activités du soir. Cette initiative permet non seulement aux élèves de découvrir la structure, mais aussi de lever une partie de l'appréhension liée à leur future entrée au collège.

Ateliers

Le SMJ organise régulièrement des ateliers, proposés par la Maison des Adolescents 13 Nord. En 2018, différents thèmes ont été abordés : sport et nutrition, le bien-être (fabrication de produits bio, massages) ou encore le harcèlement. Chaque atelier s'adresse à une tranche d'âge spécifique afin de pouvoir répondre aux problématiques spécifiques selon le public.

Conseil municipal junior

Nul besoin de présenter cette instance de participation qui œuvre toutes les semaines à la réalisation de projets chers à la jeunesse farenque et qui réunit des élèves de CM1 , CM2 et de sixième jusqu'en 3ème. La rando utile du mois de juin, la création d'une nouvelle piste de bicross, le lancement d'un concours de dessin sur le thème du développement durable, ce sont autant de projets portés ces dernières semaines par le CMJ.

Et pour faire entendre la voix des plus grands, le pôle jeunesse a pour projet de créer un « conseil jeunes » à destination des lycéens. Ce conseil serait moins formel que le CMJ, sans élection préalable et sur la base du volontariat, pour que ces jeunes puissent s'engager autrement y participant selon leur disponibilité et leurs envies.

Activité boxe au sein du collège Louis Leprince Ringuet

petite enfance |

La crèche développe la communication gestuelle pour être encore plus à l'écoute des enfants

Quoi de plus frustrant pour un bébé ou un jeune enfant que de ne pas parvenir à faire comprendre ses besoins, ses envies et ses émotions ? Des premiers babillages en passant par ses tout premiers mots, les adultes peinent parfois à comprendre. C'est pour cette raison que le multi-accueil « Les Péquelets » a décidé de développer la communication gestuelle avec ses petits pensionnaires, montrant que la communication ne passe pas obligatoirement par la parole.

Les bébés et jeunes enfants ont beaucoup de choses à dire, mais souvent il leur manque les mots pour s'exprimer. C'est en partant de ce constat que l'équipe de la crèche a souhaité faire évoluer ses pratiques et essayer une nouvelle approche qui lui semblait très intéressante : la communication gestuelle.

En effet, depuis quelques années, la langue des signes des bébés fait son chemin dans le domaine de la petite enfance. Utilisée pour mieux interagir avec les enfants, cette langue de transition permet aux tout-petits de s'exprimer et de se faire comprendre. Chez l'enfant, les gestes précèdent la parole donc il s'agit de l'encourager à s'en servir pour accompagner ses premiers mots. En parvenant à exprimer ses besoins, ses émotions et ses envies, la compréhension est facilitée et le sentiment de frustration diminue.

Après avoir suivi une formation en août 2017, les animatrices ont progressivement appliqué cette méthode de communication simple et ludique au sein de la structure. Chez les bébés et petits-moyens, on apprend des gestes précis pour se faire comprendre : doudou, sucette, manger, boire, avoir sommeil, changer la couche, puis yaourt, compote, gateau, banane, chocolat et bien d'autres mots encore… . Dans toutes les sections, on apprend également des comptines qui ont pour objectif d'enrichir le vocabulaire. Grâce à la répétition des gestes, souvent rattachés aux rituels de la journée, peu à peu, la communication gestuelle devient un jeu d'enfant !

Consciente de l'importance d'associer les familles à la démarche, l'équipe a proposé un atelier de découverte au mois de mars 2018. Certains parents en étaient demandeurs car leurs enfants utilisaient les gestes à la maison. Cet atelier était également ouvert aux assistantes maternelles de la commune.

À partir du mois d'octobre, une formatrice spécialisée interviendra une fois tous les 15 jours dans toutes les sections du multi-accueil. **Ces séances permettront d'aller plus loin dans l'apprentissage des signes par le biais de jeux, d'histoires et de comptines, facilitant ainsi le développement des enfants de la crèche Les Péquelets.**

sécurité |

CCFF – La saison estivale démarre

Les bénévoles du CCFF ont déjà repris du service pour la période estivale, assurant la surveillance et la prévention des feux de forêts en colline ainsi que le soutien logistique aux équipes des services de secours incendie.

Un bilan positif

En 2017, les hommes et les femmes en orange ont effectué 95 jours de surveillance soit en patrouille à bord d'un 4x4 orange, soit à la vigie André Chauvin. Ce sont donc pas moins de 1935 heures passées sur les routes, chemins et pistes de la commune et des communes limitrophes, et 260 heures de présence en vigie ainsi que 5.000 km parcourus lors des patrouilles.

Aucun gros feu n'a été à déplorer sur la commune, mais les bénévoles ont dû intervenir à plusieurs reprises pour rappeler qu'aucun feu n'est autorisé, encore moins en période de grande sècheresse et grand vent. Le CCFF a donc joué son rôle de protection du patrimoine forestier mais surtout de vies humaines.

Principales missions du CCFF
Du 15 juin au 15 septembre,

- Surveillance et prévention par leur présence à la vigie
- Surveillance et intervention grâce à des patrouilles à bord d'un 4x4
- Assistance aux secours incendie

Et toute l'année

- Sensibilisation de la population aux risques d'incendie de forêt
- Rappel des consignes d'obligation légale de débroussaillement
- Entretien des chemins et voies d'accès
- Ravitaillement des points d'eau des animaux en colline

Le CCFF recrute

Si vous aimez la nature et souhaitez participer à la sauvegarde de la colline contre les feux de forêts, vous pouvez également devenir bénévole. Il vous suffit d'envoyer une lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire. Une période d'essai d'un an vous permettra de recevoir les connaissances nécessaires à nos activités.

Pour plus d'informations :

06 82 25 34 98

Le CCFF assure également le remplissage des cuves lors des passages des troupeaux de moutons en colline.

Envie de balade dans les Bouches-du-Rhône ?

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Ainsi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès est réglementé par arrêté préfectoral du 1er juin au 30 septembre.

Cette année, une harmonisation interdépartementale des restrictions liées à la prévention des feux de forêt a eu lieu, modifiant la signalétique des niveaux de danger pour les promeneurs. Attention, le niveau « noir » a disparu, remplacé par le niveau « rouge ».

La réalisation des travaux dans les massifs forestiers et à 200 mètres de ces massifs est également réglementée.

Pour plus d'informations :
www.lafarelesoliviers.com/prevention-incendie

Informez-vous avant de suivre vos «envies de Balade » :
Appelez le 0811 20 13 13 (0.06€/minute)
• Rendez-vous sur les sites web
www.myprovence.fr - www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Marché du samedi matin

Depuis début janvier, le marché du samedi matin s'est étendu sur l'avenue Pasteur. Avec l'arrivée des beaux jours, le nombre de marchands a progressivement augmenté, permettant d'étoffer l'offre de produits proposée aux farencs.

Née d'une volonté de redynamiser le centre du village, l'extension du marché a pu voir le jour grâce à la mise en circulation de la déviation suivie par le réaménagement du centre. Le samedi matin est un moment privilégié permettant d'échanger en direct avec les producteurs autour des produits de saison, de trouver des idées de recettes et, avant tout, de se retrouver entre farencs au cœur du village.

Pour Yves Lombardo, adjoint au maire délégué à l'animation, le marché étendu permet de ramener la vie dans le centre-ville. « *Je tiens à remercier les élus ayant œuvré à sa création, la Chambre de commerce et d'Industrie qui les a accompagnés et les premiers producteurs qui ont répondu 'présent'* ». Pour lui, la recette est simple : « *Prenez une dose de bonne humeur et de cordialité, ajoutez un paquet de produits frais, naturels ou cuisinés, parsemez de paillettes de qualité et de saveurs, mélangez le tout, versez quelques gouttes d'animations et surtout, épicez de rencontres conviviales et passionnantes avec les producteurs locaux et les commerçants. Vous êtes dorénavant sur le marché de La Fare les Oliviers !* ».

Pas loin des marchands habituels situés sur le cours Galland, vous pouvez dorénavant trouver des stands de spécialités franc-comtoises, des produits bio (viande, fruits, légumes, cosmétiques, pulpe de fruit, soupes, pains, œufs, pâtes, quinoa), des fromages des Alpilles, des food truck, des activités créatives et ludiques pour enfants, des vêtements pour hommes, femmes et enfants, des bijoux fantaisie pour n'en citer que certains … . Alors, profitez des beaux jours pour aller faire un petit tour et faire vivre ce marché en plein développement.

Le circuit du minibus du CCAS du samedi s'étend

Pour aller faire ses emplettes le samedi matin, quoi de plus simple que de prendre le minibus municipal ? Ce service à destination des personnes âgées permet de se rendre dans le centre du village pour profiter des commerces et du marché ou de faire quelques courses dans les 2 zones commerciales du village.

Dans un souci d'amélioration de la navette du samedi, le CCAS a agrandi le circuit depuis le mois de mai. 10 nouveaux arrêts se sont rajoutés aux 23 existants. De 8 heures du matin jusqu'à midi, le minibus sillonne le village d'ouest en est, permettant aux utilisateurs de faire leurs courses en toute autonomie.

Les démarches d'inscription sont simples. Il suffit de se rendre au CCAS, muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Les frais d'inscription sont de 5€ par an et donnent également accès aux multiples activités proposées par le Foyer Désiré Graziano.

Pour rappel : le minibus fonctionne également du lundi au vendredi pour transporter les personnes âgées jusqu'au Foyer Désiré Graziano pour le repas de midi.

Pour plus de renseignements : 04 86 64 82 82

culture |

Jean d'Alessandro rejoint ses frères d'armes

La cérémonie du 8 mai dernier a permis, une fois de plus, de mettre à l'honneur un ancien combattant farenc mort pour la France pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Grâce aux recherches effectuées par le Souvenir Français, le nom de Jean Germain Augustin d'Alessandro est désormais gravé à côté de ses frères d'armes tombés eux aussi pendant le conflit de 1939-45.

Ce Farenc de cœur, né en 1905 à Vitrolles Le Roucas, a servi dans le 242ème régiment d'artillerie coloniale. Il est décédé le 14 octobre 1940 à Langerhutte en Allemagne. L'acte de décès est transmis 2 ans plus tard à la Mairie de La Fare les Oliviers mais il est oublié lorsque les noms de Marcel Dufour, Charles Galland et Paul Michel sont gravés sur le monument aux morts.

Cet «oubli » a été corrigé cette année lors de la cérémonie du 8 mai où la plaque a été dévoilée en présence de plusieurs membres de la famille : André Venturi, Annie Guigues, Eliane Nicolas, et Christiane Lazauche.

Concours culinaire « À la Recherche de la Spécialité Farenque » - la finale !

Organisée cette année dans le cadre de la Fête de Sainte Rosalie, la troisième édition de ce concours culinaire sera la grande finale ! Le vendredi 24 août, un jury de professionnels sera chargé de désigner « la » spécialité emblématique du village. Cette finale opposera les candidats ayant remporté les première, deuxième ou troisième places des éditions précédentes à tous les nouveaux candidats qui souhaiteraient tenter leur chance. La grande nouveauté de 2018 sera l'obligation pour les participants d'incorporer l'olive, sous quelque forme que ce soit, dans leurs recettes. Une liste supplémentaire de suggestions d'ingrédients locaux sera donnée aux candidats pour leur proposer des pistes créatives supplémentaires. Autre nouveauté, le jury officiel sera rejoint cette année par un jury « public » composé de personnes tirées au sort le soir du concours.

Si vous souhaitez vous lancer, rendez-vous sur le site web de la commune (www.lafarelesoliviers.com) pour télécharger le règlement ainsi que le bulletin d'inscription.

Rendez-vous devant le centre culturel Jean Bernard le vendredi 24 août à 18h.

Villas fleuries

Les lauréats de l'édition 2018 de « Villas Fleuries » ont été conviés en mairie pour la cérémonie de remise des prix en présence d'Olivier Guirou, maire, de Myriam Seiler, adjointe au maire déléguée à la culture, au tourisme et à la communication ainsi que d'Annie Cuilleiries Michel, présidente de l'Office Municipal de la Culture, partenaire de la commune pour ce concours.

Myriam Seiler, s'est félicitée d'un nombre de participants en hausse par rapport à l'année dernière et de la participation des commerçants et des centres de loisirs, grande nouveauté de cette édition 2018.

Elle a vivement remercié l'ensemble des participants ayant adhéré à cette initiative dont l'objectif est de rendre le cadre de vie plus agréable.

Premiers prix :

- **Catégorie maison avec jardin visible depuis la voie publique :**
Monique Rosmarino
- **Catégorie balcon, terrasse fenêtre ou mur fleuri :**
Georges Maurel
- **Catégorie commerce :**
Jocelyne Chaussures
- **Catégorie fleurissement collectif :**
le pôle jeunesse (maison des jeunes, périscolaire de la Pomme de Pin et Jardins d'Alexis)

Les lauréats de chaque catégorie ont été présentés au concours départemental de « Villes et Villages Fleuris » à la fin du mois de juin.

culture |

Rencontre historique entre des collégiens et un résistant…

Les élèves de 2 classes de troisième du collège Louis Leprince Ringuet, accompagnés de leurs professeurs d'histoire-géographie, ont pu bénéficier d'un cours d'histoire original à la bibliothèque municipale Denise Sicard. Après avoir découvert l'exposition « Résistance et Déportation », ils ont pu écouter le témoignage rare d'un ancien résistant, faisant ainsi un plongeon dans l'histoire le temps d'une matinée.

De nombreux objets de la Seconde Guerre étaient réunis à cette occasion, prêtés par Messieurs Deluis et Troisi, 2 collectionneurs passionnés d'histoire. Les élèves ont découvert des affiches de La France occupée, ornant auparavant les murs de la Mairie de La Fare les Oliviers, des photos et des objets ayant appartenu à des résistants farencs ou encore une machine à polycopier les tracts clandestins. De tels objets, d'une réelle valeur historique, ont permis aux collégiens de visualiser cette période d'histoire qu'ils découvrent habituellement dans les manuels scolaires.

Les élèves ont également eu le privilège d'écouter un cours vivant d'histoire grâce à l'intervention de Michel Caciotti, ancien résistant, président d'honneur de l'Association Républicaine des Anciens Comnattants et correcteur au Concours National de la Résistance et de la Déportation auquel participe le collège. Engagé dans la Résistance dès l'âge de 16 ans, Michel Caciotti, alias Raymond Martinez, âgé aujourd'hui de 92 ans, parcourt les collèges du département pour témoigner de sa vie de jeune résistant et de sa participation à la libération de Marseille.

Malgré les épreuves qu'il a pu traverser, le message qu'il a souhaité livrer aux enfants était rempli d'espoir. A la question, « *est-ce que notre génération serait capable de faire ce que vous avez fait ?* », Michel Caciotti a répondu « *oui* » sans hésitation. « *Si vous étiez convaincus de l'intérêt national, vous seriez capables de faire encore mieux que ce que nous avons fait parce que vous avez une expérience au travers de nos récits* ».

Entre novembre 2017 et mars 2018, Michel Caciotti a rencontré pas moins de 1500 collégiens dans le cadre du Concours National de la Résistance et la Déportation. S'il met un point d'honneur à partager son expérience avec les *jeunes générations, c'est parce que « Ce que nous voulons, c'est que les jeunes générations ne puissent jamais plus subir ce que nous avons subi »*.

Yves Lombardo, adjoint au maire délégué aux affaires militaires, a tenu à rappeler aux collégiens que chaque année, le 27 août, la Fare les Oliviers commémore la mort de Charles Galland, résistant farenc, mort pour la France dans la colline farenque, faisant ainsi le lien avec l'histoire locale.

Michel Caciotti aux côtés de Michel Jumelle, président de l'ARAC de La Fare les Oliviers, et entouré des élèves du collège Louis Leprince Ringuet

culture |

Les nouvelles de la bibliothèque sont… bonnes !

Au mois de mars, la bibliothèque a organisé un concours de nouvelles. Pas moins de 67 participants ont pris la plume pour imaginer et rédiger une histoire courte, donnant ainsi du grain à moudre au jury qui devait départager les textes.

Aucun thème n'a été imposé aux candidats, libres également d'utiliser le style de leur choix (fantastique, humour …). Quelques petites contraintes s'étaient néanmoins glissées dans le règlement. Dans la catégorie enfants (9-12 ans), les mots « *ami, livre, rêve et voyage* » devaient paraître dans les textes. Pour les adolescents (13-17 ans) et adultes, c'est cette phrase célèbre d'Antoine de Saint Exupéry que le lecteur devait découvrir : « *On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux* ».
Grâce à l'implication de 2 professeurs de français, Mesdames Georgelin et Omnès, 5 classes du collège Louis Leprince Ringuet ont pu s'essayer à ce style d'écriture particulier. « *Nos élèves se sont montrés plus enthousiastes face à ce projet d'écriture que lors d'une séance de rédaction traditionnelle* » ont expliqué les enseignantes. « *Ils ont particulièrement apprécié l'idée de placer des mots imposés dans un texte personnel qui leur permettait de laisser libre cours à leur personnalité, à leur sensibilité et à leur créativité. Nous sommes fières de leur travail et les félicitons* ».

Les organisateurs n'ont pas caché leur satisfaction car la qualité était au rendez-vous, laissant place au débat parmi un jury composé de 2 agents de la bibliothèque, de Myriam Seiler, adjointe au maire déléguée à la culture, au tourisme et à la communication, de Pascal Demeure et Lily Bloom, 2 auteurs farencs ainsi que d'adhérents de la bibliothèque. C'est à la fin du mois de juin que la cérémonie de remise de prix a eu lieu.

Palmarès :

Pour les 9/12 ans

1/ « La vie en morose » de Yuna Debrun-Sudre
2/ « L'envers du décor » de Sacha Glorieux
3/ « Le journal de Magdeleine » de Rihana Ferchcici-Chapman

Pour les 13/17 ans

1/ « Si tu pars » de Mathis Rafalski
2/ « Tueur de bonheur » de Coline Destais
3/ **Ex aequo :** « Braquage chez un antiquaire » Cécilia Bordeau et « Les retrouvailles » de Lorenzo Monello

Chez les adultes

1/ « Carmen » de Michèle Scotto d'Aniello
2/« Mon histoire » de Nicole Martin

Quelques retours d'expérience

- « *J'ai adoré participer à ce concours car j'aime écrire et inventer des histoires. Ça m'a fait sortir de mon téléphone et ça m'a fait réfléchir* ». Loredana P.

- « *Ce concours m'a plu car c'est la première fois que je m'amuse à écrire un texte* ». Elouan H.

- « *Ce concours de nouvelles était enrichissant car nous pouvions parler ouvertement d'un sujet qui nous tenait à cœur. Nos nouvelles étaient représentatives de nos personnalités* ». Matteo B.

- « *C'était très intéressant de découvrir comment on construit une nouvelle. Enfin, le fait de la partager était motivant et amusant* ». Noah L.

- « *J'ai bien aimé le côté surprise et brutal de la chute. Cela m'a donné envie d'écrire des textes et d'aimer aussi le français en lui-même. S'il y a un autre concours l'année prochaine, je m'inscrirai !* » Estéban L.B

patrimoine |

La nouvelle vie du Moulin Roustan

PROJET CO-FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT
DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

En 2008 la municipalité commence la restauration des anciens locaux du Moulin Roustan et décide d'y installer les bureaux de l'Office Municipal de la Culture (OMC).

Dans la continuité des actions culturelles engagées par l'OMC et pour aller au-delà de la préservation d'une belle architecture, l'OMC s'engage pour redonner au lieu son identité première et le valoriser en y réinstallant les mécanismes authentiques spécifiques à la fabrication de l'huile d'olive (meules et mécanismes, pressoir...) ; tout cela grâce à une campagne de dons participatifs et à des dossiers de mécénats mis en place en 2017.

> **Février 2017** Acquisition d'un pressoir à bras en Corse suivi de travaux de réparation, de nettoyage et de traitement.

> **Avril 2017** Livraison de deux meules fabriquées par un tailleur de pierre, similaires à celles d'origine. Ce même jour, un menuisier installe le pressoir à bras dans l'une des chapelles rénovées.

> **Ensuite,** les pierres des piliers sont nettoyées par un tailleur de pierre et le mécanisme reliant les meules de la cuve à fond plat par des ferronniers

L'objectif de l'OMC est de rendre ce lieu vivant et attractif, témoin d'une époque et d'un savoir-faire ancestral. Pour cela ; l'association a constitué un dossier et fait réaliser un film pédagogique autour de l'huile d'olive en direction des écoliers et des visiteurs. Des expositions seront également organisées avec des artistes et des objets de fouille archéologique.

L'inauguration des nouveaux bureaux de l'OMC a eu lieu le samedi 2 juin 2018 en présence des personnes ayant participé à ce projet, les artisans et bien sûr les donateurs privés de la campagne de dons participatifs ainsi que la Fondation du Crédit Agricole qui a remis un chèque de 10 000€ à l'OMC.

L'Office Municipal de la Culture a donc déménagé dans ses nouveaux bureaux situé au rez-de-chaussée du 4 impasse de Moulin à La Fare et est ouvert au public depuis le jeudi 28 juin.

Les bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

portraits de Farencs |

Jérémy Ragazzacci - Un Champion de Boxe « Made in La Fare »

Jérémy Ragazzacci a grandi à La Fare, fréquentant les bancs de l'école Paul Doumer et ensuite du collège Louis Leprince Ringuet.

Après avoir essayé le foot, le basket, le karaté ou encore le tennis, sans vraiment trouver un sport qui le passionne, ses parents ont fini par se rendre à l'évidence : Jérémy voulait avant tout devenir boxeur.

Ses débuts, il les a faits au club de boxe de Lançon Provence avant de chercher un club sur Marseille pour « mettre les gants avec des gens qui avaient plus d'expérience » raconte-t-il. C'est au sein du club « Mondial Boxing » que sa carrière décolle et que, grâce à une détermination sans faille, les résultats viennent récompenser ses efforts. Progressivement, il « croise les gants contre les meilleurs » comme on le dit dans le jargon et on commence à lui proposer de défier des champions à partir de 2012.

C'est en 2017, après 16 ans d'entraînement, de combats, de sacrifices, que Jérémy, surnommé « Raga », remporte le titre de Champion du Monde de kickboxing dans la catégorie des -75kg. « Ce titre, je voulais le gagner pour ma fille Ghjulia, pour qu'elle soit fière de son père ». Et elle peut l'être parce que son père, boxeur polyvalent, a également remporté de nombreux titres dans d'autres catégories comme le K-1 dont il est double champion de France, le chauss'fight et le full contact.
Depuis son sacre l'an dernier, Jérémy a été propulsé sur le devant de la scène, enchaînant matchs de galas et soirées. Malgré un emploi du temps chargé, il a quand même trouvé le temps d'accepter l'invitation de Boxe Evenements 13 et venir rencontrer les boxeurs en herbe à La Fare les Oliviers.

Il avoue avoir « un peu levé le pied » en 2018 pour profiter de sa famille. Il pense également à sa vie après la boxe et commence à se former à son futur métier de plombier qu'il souhaiterait exercer à La Fare les Oliviers, son village de cœur.

Une nouvelle centenaire à La Fare

Au mois d'avril, Marie Patané a soufflé ses 100 bougies entourée de sa famille et de ses proches. Née le 6 avril 1918 en Tunisie, cette toute jeune centenaire aime raconter qu'elle a mené « une vie toujours heureuse ».
Née dans une fratrie de 6 frères et sœurs auxquels se sont rajoutés 4 cousins suite au décès de sa tante, Marie a commencé à travailler dès l'âge de 12 ans. Elle s'est rapidement découvert des talents de couturière et s'est installée à son compte à 15 ans !
Pendant de très nombreuses années, elle a dirigé un atelier de haute couture en Tunisie qu'elle évoque avec un mélange de fierté et de nostalgie.
À 35 ans, elle épouse Sauveur et ils s'installent tous les 2 à La Fare les Oliviers en 1962. 3 enfants sont nés de cette union, suivis de 4 petits-enfants et 2 arrière-petits enfants dont une née quelques semaines avant les 100 ans de son arrière-grand-mère.

Nos farencs ont du talent !

Dossier

Spectacles de fin d'année

1 et 2 / Exposition des activités artistiques de l'EMMAD
3 / Spectacle de fin d'année du pôle jeunesse
4 / Spectacle de fin d'année de l'école élémentaire Paul Doumer
5 / Spectacle de fin d'année de l'école maternelle Paul Doumer
6 / Spectacle de fin d'année de musique de l'EMMAD
7 / Comédie musicale de l'EMMAD
8 / Chorale de l'école maternelle de la Pomme de Pin

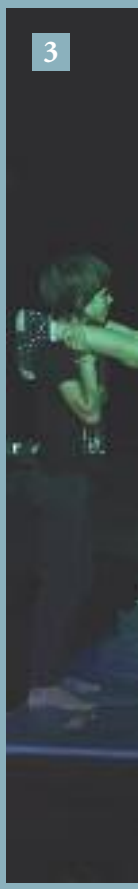

5

6

7

8

9

9 et 10 / Spectacle de fin d'année de hip-hop de l'EMMAD
11 et 12 / Spectacle de fin d'année de théâtre de l'EMMAD
13 et 14 / Spectacle de fin d'année de modern'jazz de l'EMMAD
15 / Chorale de l'école élémentaire de la Pomme de Pin
16 et 17 / Spectacle de fin d'année de danse classique de l'EMMAD

13

14

15

16

17

Budget |

Budget primitif 2018

Le budget prévisionnel de la commune est de 20,88M€ 12,22 M€ en section de fonctionnement et 8,66 M€ en section d'investissement

Un haut niveau de contrainte pèse sur les finances de la commune

En 2014, la commune percevait 1 457 964 € au titre des dotations versées par l'Etat. Ces dotations, et plus particulièrement la Dotation Globale de Fonctionnement, correspondent à la contrepartie financière accordée par l'Etat dans le cadre des compétences que les communes remplissent en son nom. En 2018, c'est la somme de 814 138 € que la commune va percevoir soit une perte de 643 826 € par an. Depuis 2014, la commune a contribué au remboursement de la dette de l'Etat pour un montant total de 1 725 445 €.

Au cours de la même période, l'Etat a prélevé sur les finances de la commune 595 167 € au titre de la loi SRU pour les logements sociaux dont 172 000 € rien que pour 2018.

Cette baisse conséquente de nos recettes impose une grande prudence et oblige la municipalité à faire des choix pour maintenir au mieux les services publics et les projets d'investissement.

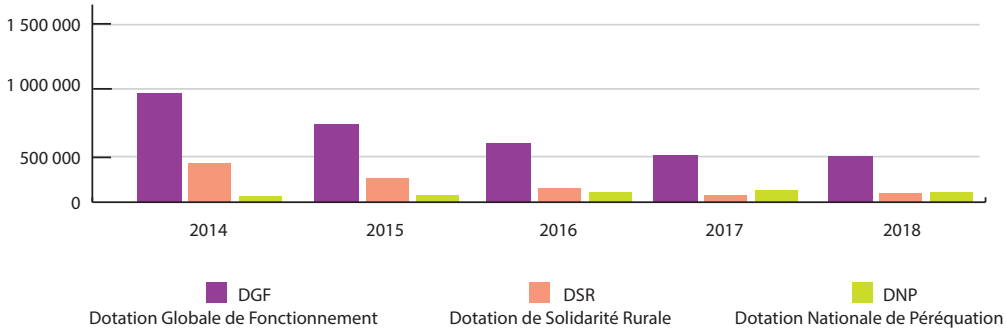

Une démarche volontariste pour garder le cap fixé

- pas d'augmentation des taux de fiscalité ;
- diminution des dépenses, et en particulier nos dépenses de fonctionnement ;
- maîtrise du niveau d'endettement ;
- maintien d'un programme d'investissement.

Investissement 2018

4,12 millions d'euros de dépenses nouvelles pour mener à bien nos projets d'investissement

2018 donne la priorité à 2 projets structurants pour notre commune :

565 954 € La restructuration et l'extension de la cuisine centrale

2 575 911 €* La réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Paul Doumer

* *27% du montant total TTC de l'opération*

Dépenses annuelles de fonctionnement par habitant *(Population au 1er janvier 2018 : 8 242 habitants)*

Travaux |

Réhabilitation et extension de l'école Paul Doumer

Au mois de juin, le conseil municipal a validé le dépôt du permis de construire pour le projet de réhabilitation et de d'extension de l'école Paul Doumer.

Ces travaux comprennent la démolition de l'école maternelle, de la cuisine satellite ainsi que du réfectoire. Le projet comporte également la construction d'une nouvelle école maternelle ainsi que la création d'un nouveau réfectoire et une réhabilitation de l'école élémentaire.

À la fin des travaux, l'établissement comptera :

- 7 classes de maternelle avec 2 dortoirs, une salle de motricité et une bibliothèque
- 12 classes élémentaires avec une bibliothèque
- 2 classes modulables en fonction des besoins des écoles maternelle et élémentaire ainsi que 2 classes aménageables en prévision des besoins futurs
- Un bâtiment dédié à l'accueil périscolaire de 260 m^2

C'est en 2019 que les premiers travaux démarreront et certains écoliers intégreront une école provisoire modulaire de 8 classes sur le terrain de hand du complexe Xavier Foubert courant 2019-2020. Au terme des travaux, ce bâtiment accueillera certains services municipaux.

Les travaux de l'avenue Montricher

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

Les travaux de réaménagement de l'avenue Montricher avec la création d'un nouveau giratoire à la sortie de la zone commerciale tirent à leur fin. Achevé début juillet, ce giratoire dont la réalisation a inévitablement engendré des difficultés de circulation, va permettre de mieux réguler le trafic aux heures de pointe sur cet axe très fréquenté et permettra également de ralentir la circulation à l'entrée du village. Ensuite, afin de compléter l'ensemble des dispositifs de sécurité visant à réduire la vitesse en centre-ville, de nouveaux feux tricolores seront mis en service au carrefour des Jardins de Saint Marc courant septembre. C'est à partir de ce moment-là que les feux tricolores des Jardins de Saint Marc et de l'avenue du Général de Gaulle / Jean Moulin seront asservis à la vitesse. Lorsqu'un véhicule dépassera les 50 km / heure le feu passera directement au rouge, sanctionnant ainsi les automobilistes ne respectant pas les limites de vitesse.

Gestion des espaces verts |

Le désherbage, ce n'est pas systématique !

Depuis la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts, la commune a communiqué à plusieurs reprises sur sa volonté de laisser une plus grande place à la nature en ville.

Les 2 libellules attribuées à La Fare les Oliviers en 2017 dans le cadre du label « Ville Nature » récompensent les efforts menés dans ce domaine. Plusieurs objectifs pour cette nouvelle démarche : arrêt des pesticides, végétalisation des espaces, préservation de la biodiversité locale et amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

Néanmoins, l'image que les habitants peuvent avoir d'un espace « propre » n'est pas forcément en adéquation avec cette nouvelle façon de gérer les espaces verts.

Ce que certains perçoivent comme de « mauvaises herbes » sont en réalité des plantes sauvages qui favorisent la biodiversité, très prisées par les insectes pollinisateurs.

Par ailleurs, depuis 2015, la commune a abandonné progressivement l'utilisation des désherbants chimiques au profit d'un désherbage manuel ou mécanique, anticipant ainsi les lois du 6 février 2014 et du 17 août 2015. Plus long qu'un désherbage chimique, ces techniques se traduisent par une réduction des fréquences de désherbage ainsi que des espaces traités. Si le service nettoyage continue de débroussailler en priorité les chemins, les lotissements et les bordures de routes, le désherbage effectué par le service des espaces verts n'est plus systématique.

Pour respirer un air plus sain, il va falloir s'habituer à voir un brin d'herbe en ville !

Quelques réalisations en images

Rénovation du site de Sainte Rosalie : nouvelles clôtures du stade Saint Exupéry et du City Park, extension du local du boulodrome

Nichoirs posés en colline pour lutter contre la chenille processionnaire

Nouvelle aire de jeux dans le quartier de la Pomme de Pin

Réaménagement de la Place Clément Calvin

Bornes de sécurité à l'intersection avenue Jean Moulin / René Cassin

Déconstruction de l'école Saint Exupéry et création de l'éco-quartier

Les travaux de désamiantage, de déconstruction et de démolition de l'ancienne école Saint Exupéry ont démarré au mois de juin pour laisser place en 2019 à un éco-quartier composé de 15 villas T4 et de 45 logements collectifs allant du T2 au T4 dont la commercialisation a également commencé au mois de juin. Le démarrage des travaux de construction est prévu au 1er trimestre 2019.

infos pratiques |

Fermeture estivale des services municipaux

Multi-accueil « Les Péquelets »
Du lundi 23 juillet au mardi 21 août inclus

Structures d'accueil des 3-17 ans
Du lundi 30 juillet jusqu'au vendredi 17 août inclus

École Municipale de Musique d'Art et de Danse Pierre Barbizet
Du lundi 9 juillet au vendredi 31 août inclus

Bibliothèque Denise Sicard
Du 9 au 14 juillet inclus et du 20 août au 1er septembre inclus

Ensemble des services municipaux
L'ensemble des services municipaux seront fermés le lundi 27 août.

Permanences de monsieur Le maire

Suspendues pendant la période estivale, Monsieur le Maire reprendra ses permanences à partir du mardi 25 septembre.

Changements d'horaires

HORAIRES D'ÉTÉ
(mairie, CCAS, Relais Emploi)

À partir du lundi 2 juillet, la mairie, le CCAS et le Relais Emploi seront ouverts du lundi au vendredi de 8h à 13h.

Reprise des horaires habituels le mardi 28 août

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES

À compter du 28 aout 2018, nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie centrale : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Inscriptions Goûter Sainte-Rosalie des anciens

Du lundi 9 juillet au vendredi 10 aout inclus au CCAS. Pour toute nouvelle inscription, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Transport assuré uniquement sur demande.

Pour plus de renseignements : 04 86 64 82 82

Dispositif de recueil pour les cartes nationales d'identité

Le Service Etat Civil a reçu l'habilitation pour recevoir les dossiers de carte d'identité. Le dispositif de recueil mobile sera mis à disposition durant 2 jours consécutifs selon un planning défini avec la Préfecture. Il est destiné en priorité aux personnes à mobilité réduite ou ne pouvant se déplacer dans une commune dotée de l'équipement permanent.

Pour tout renseignement, vous pouvez contactez le service au 04 90 45 46 25 /26 /04.

Du nouveau dans les transports scolaires !

Cette année gagnez du temps, inscrivez-vous en ligne dès le 9 juillet 2018 !
La rentrée scolaire 2018/2019 se prépare maintenant et chez vous ! Plus besoin de se déplacer, les inscriptions aux transports scolaires se font sur internet.
Connectez-vous dès le 9 juillet au www.transports-scolaires.ampmetropole.fr et laissez-vous guider.

Ce qui change cette année :
· Le tarif : 20€ au lieu de 10€
· La carte marche dans tout le département sauf Arles et Marseille.
· La carte fonctionnera pendant toutes les vacances scolaires (de la rentrée 2018/2019 jusqu'au 31 août 2019)
· Les étudiants (post-bac) devront créer ou renouveler leurs cartes dans une gare routière.
· L'inscription se fait directement sur internet sur le site www.transports-scolaires.ampmetropole.fr.
Avant de commencer, pensez à mettre sous format informatique les documents qui vous seront demandés, vous devrez les télécharger pour les joindre à votre dossier. Le règlement par carte bancaire est sécurisé.
Pour recevoir la carte personnelle de votre enfant à temps pour la rentrée, inscrivez-le avant le 22 août 2018. Si votre enfant a déjà sa carte, l'abonnement se chargera à la première validation au moment de la rentrée. « Je monte, je valide » !

Si vous n'avez pas accès à internet, contactez-le 0800 710 588 pour connaître le lieu d'inscription le plus proche de chez vous.

Modification Ligne 13 - Berre - Les Baïsses - Coudoux - Velaux - Rognac

À compter du 27 août 2018, la ligne 13 sera supprimée et remplacée par ICIBUS A.

ICIBUS A est un service de transport à la demande qui sera proposé toute l'année du lundi au samedi.

Pour réserver votre transport, il faudra contacter le numéro vert 0800.556.556 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Cette modification est due à la fréquentation extrêmement faible de cette ligne (seulement 4 voyageurs par course et un ratio de 1.2 voyageurs par kilomètre).

Délibérations du conseil municipal du 12 avril

Compte de gestion 2017
Compte administratif de la commune 2017
Le compte de gestion du trésor public et le compte administratif du maire sont adoptés.
Adopté à la majorité

Exercice 2016 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement
Monsieur le maire propose de reporter le résultat comptable 2017, soit 1 240 995,88€ en section de fonctionnement.
Adopté à la majorité

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018
Monsieur le maire propose de conserver les mêmes taux d'imposition qu'en 2018. Il rappelle qu'ils sont inchangés depuis 2008.
Adopté à l'unanimité

Budget primitif 2018 de la commune
Monsieur le maire propose l'adoption du budget prévisionnel dans un contexte financier très contraint.
Adopté à la majorité

Versement de subventions aux associations pour 2018
Monsieur le maire propose les montants de subventions à verser aux associations.
Adopté à l'unanimité

Participations versées aux organismes de regroupements et autres organismes pour 2018
Monsieur le maire propose d'adopter les participations aux divers syndicats intercommunaux dont la commune est membre. Le montant total des participations s'établit cette année à 92 184,47 € contre 125 491,46 € en 2017.
Adopté à la majorité

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition d'une motopompe du Comité Communal Feux de Forêts
Monsieur le maire propose de solliciter l'aide du Département pour l'acquisition d'une motopompe d'une valeur de 6 595,83 €. 3 546, 83 € restant à la charge de la commune.
Adopté à l'unanimité

Travaux de proximité 2018 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
Monsieur le maire propose de solliciter l'aide du département dans le cadre des travaux de proximité pour des travaux de voirie et de bâtiments. Le montant total des travaux s'élève à 284 739,72 € HT, et le montant des subventions sollicitées s'élève à 199 317,81 €
Adopté à l'unanimité

Modification de l'attribution de compensation provisoire de la commune de LA FARE-LES-OLIVIERS
Monsieur le maire propose, conformément à la délibération du conseil de Métropole d'adopter l'intégration de la dotation de solidarité communautaire à l'attribution de compensation.
Adopté à l'unanimité

Créations de poste - Transformation de poste
Monsieur le maire propose des créations et des transformations de poste afin de procéder aux nominations des agents inscrits au tableau d'avancement 2018.
Adopté à la majorité

Création d'emplois saisonniers pour l'année 2018
Comme chaque année, il s'agit de créer des postes pour faire face au surcroît de travail en été. Monsieur le maire propose la création de 9 postes saisonniers.
Adopté à l'unanimité

Travaux d'amélioration de la forêt communale 2018 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
Travaux sanitaires en forêt communale 2018 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
Monsieur le maire propose de solliciter le Conseil Départemental pour 2 subventions : Pour la première le montant des travaux s'élève à 8 000 € et le montant de la subvention sollicitée à 4 000 €. Pour la seconde le montant des travaux s'élève à 1700 € et le montant de la subvention à 850€.
Adopté à l'unanimité

Acquisition amiable à la SAFER des parcelles cadastrées section AL n°130, n°138, n°143, n°144 d'une superficie totale de 1227 m² sises lieu-dit « La Pomme de Pin ».
Dans le cadre de la convention avec la SAFER, monsieur le maire propose d'acquérir les parcelles 130 138 143 et 144 pour une superficie totale de 1227 m², situées à la pomme de pin. Le montant de cette acquisition s'élève à 1510 € auquel s'ajouteront les frais d'acte. Cette délibération concerne un projet d'aménagement et de protection des berges de l'Arc.
Adopté à l'unanimité

Classement dans le domaine public communal de la traverse des écoliers
Monsieur le maire propose de classer la traverse des écoliers dans le domaine public de la commune.
Adopté à l'unanimité

Convention de financement de travaux avec le SMED 13 pour la RD 10 (Tranche 5)
Convention de financement de travaux avec le SMED 13 pour la RD 10 - Tranche 5 – Enfouissement des réseaux téléphoniques
Monsieur le maire propose de conventionner avec le SMED pour la réalisation de la tranche 5 d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, montée du Petit Mas, dans le cadre des travaux de réaménagement du centre-ville.
Adopté à l'unanimité

Dénomination d'un espace public
Tout le monde a connu Alain BOUNOUS, trop tôt disparu, agent de maîtrise dans les services municipaux mais également membre bénévole, très impliqué dans plusieurs associations de notre village. Ses collègues de travail lui ont dédié la conception et la réalisation d'un espace public devant la bastide Sicard et nous ont sollicités pour que cet espace soit nommé : espace Alain Bounous. Monsieur le maire propose de nommer l'espace public situé devant le CCAS : Espace Alain BOUNOUS.
Adopté à l'unanimité

Indemnisation des membres des jurys et des musiciens accompagnateurs de l'école de musique lors des examens et auditions
En 2013 nous avons adopté le montant de l'indemnisation des membres des jurys pour les auditions de l'école de musique. Toutefois pour les examens et pour certaines auditions la présence de musiciens accompagnateurs est nécessaire, monsieur le maire propose de les

rémunérer comme les membres des jurys. Le montant reste celui adopté en 2013.
Adopté à l'unanimité

Tarifs relatifs aux droits de place et à l'occupation du domaine public
Monsieur le maire propose de compléter la tarification de l'espace public par la création d'un tarif pour les cirques pour un montant de 20 € la représentation.
Adopté à l'unanimité

Règlement de fonctionnement 2018-2019 pour le multi accueil collectif « Les Péquelets »
Monsieur le maire propose la modification du règlement de fonctionnement de la crèche afin notamment d'intégrer les nouvelles obligations en matière de vaccination.
Adopté à la majorité

Délibérations du conseil municipal du 20 juin

Décision modificative n° 1 du budget primitif 2018
Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de réajuster les prévisions, en dépenses et en recettes, du budget primitif 2018.
Adopté à la majorité

Convention de cession à titre gratuit de trois véhicules de patrouille utilisés par le CCFF
Depuis la loi de décentralisation qui a confié la compétence défense incendie au Département, ce dernier équipe en partie les comités communaux feux de forêts, notamment en ce qui concerne les véhicules de patrouille et d'intervention.
Monsieur le maire propose d'accepter la proposition du Département, d'acquérir les trois véhicules concernés à titre gratuit.
Adopté à l'unanimité

Admission en créance éteinte du titre de recettes n°656 du 20/10/2014
Monsieur le maire propose à l'assemblée d'annuler de nos comptes une recette irrécouvrable d'un montant de 250€, qui correspond à une occupation du domaine public. L'entreprise débitrice a été clôturée le 06/11/2015 suite à une procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Adopté à l'unanimité

Règlement administratif commun aux services en direction des enfants et adolescents (3/17 ans) et règlements intérieurs à la restauration scolaire et aux Accueils de Loisirs sans Hébergement La modification du règlement administratif commun concerne les nouvelles modalités d'inscription aux différents services municipaux, via le portail famille. Elle intègre également la nouvelle règlementation européenne relative à la protection des données personnelles.
La modification des règlements intérieurs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire apporte des précisions sur la gestion des protocoles d'accueil individualisés (PAI) ainsi que les conditions d'accès au restaurant scolaire.
Adopté à la majorité

Créations de poste
Il s'agit, pour le poste d'attaché principal de pourvoir à l'avancement de grade d'un agent de la collectivité.
Concernant le poste d'adjoint administratif, il s'agit, comme chaque année de résorber progressivement l'emploi précaire par la stagiairisation d'un agent contractuel.
Adopté à la majorité

Acquisition par la Commune à l'euro symbolique des parcelles constituant le cheminement piéton et le réseau pluvial situées au nord et à l'est de la résidence l'Araban – Classement dans le domaine public communal.
Il s'agit d'acquérir le cheminement piéton, au nord de l'ARABAN qui réalise la liaison entre le parking du gymnase et le cheminement existant au nord de l'ensemble immobilier Imagine. Dernière phase de notre projet de liaison piétonne entre le gymnase et le centre du village.

L'acquisition concerne également, la partie du pluvial à ciel ouvert à l'est de l'Araban qui dessert notamment les eaux pluviales de l'avenue Foch, les Vignons et la traverse des écoliers.

La partie enterrée a été traitée par une servitude de tréfonds lors de la vente du terrain.
Adopté à l'unanimité

Déclassement du domaine public communal et classement dans le domaine privé communal du parvis du groupe scolaire Paul Doumer
En 2003, à l'occasion du dernier remaniement cadastral, le parvis de l'école Paul Doumer a été intégré au domaine public routier de la commune.
L'aile est de l'école élémentaire se retrouve ainsi en partie sur la voie publique.
Dans le cadre du projet de réhabilitation du groupe scolaire monsieur le maire propose de réintégrer ce parvis dans le domaine privé de la commune afin de régulariser l'implantation du bâtiment est et de réaliser des aménagements permettant l'accessibilité du site pour les personnes à mobilité réduite et créer un espace tampon entre l'école et la voie de circulation.
Adopté à l'unanimité

Autorisation donnée à monsieur le maire de déposer au nom de la Commune des permis de construire comprenant des démolitions et des autorisations de travaux relatives aux établissements recevant du public en vue de la réhabilitation/extension du groupe scolaire Paul Doumer
Le projet de réhabilitation/extension du groupe scolaire Paul Doumer nécessite la démolition de l'école maternelle, de la cuisine satellite et des restaurants scolaires.

Le projet comporte également la construction de nouveaux locaux pour la restauration scolaire, la construction d'une nouvelle école maternelle ainsi que la construction des extensions de l'école élémentaire. Par ailleurs une école provisoire devra être érigée pour loger les élèves pendant la durée des travaux.

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser monsieur le maire à signer les autorisations d'urbanisme nécessaires pour la réalisation de ce projet.
Adopté à l'unanimité

Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols et de la Convention Particulière relative à l'instruction du droit des sols conclue entre Agglopole Provence et la Commune de LA FARE LES OLIVIERS
Suite au transfert à la Métropole de la compétence urbanisme et au départ du directeur du service monsieur le maire propose de résilier la convention pour l'instruction mutualisée des permis de construire, afin de recruter un instructeur du droit des sols.

Le coût du recrutement sera ainsi diminué des 23 000€ versés annuellement à la Métropole au titre de cette convention.
Adopté à l'unanimité

Approbation d'une convention de mise à disposition de l'outil informatique de l'Observatoire fiscal métropolitain
La Métropole propose aux communes qui le souhaitent de bénéficier gratuitement d'un accès à l'outil informatique de l'Observatoire fiscal métropolitain.

La mise en place de cet Observatoire fiscal a pour objectif de fournir aux communes les moyens, les analyses et les données leur permettant de suivre l'évolution de leurs ressources fiscales.
Monsieur le maire propose à l'assemblée d'approuver cette convention.
Adopté à la majorité

Convention d'organisation des transports scolaires entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune
Afin de conserver un service de proximité, la Métropole propose une convention permettant à la commune de traiter les dossiers d'inscriptions des élèves au transport scolaire, de réaliser toute information nécessaire auprès des familles et à titre complémentaire d'être consulté sur les besoins et les circuits.
Monsieur le Maire propose d'approuver cette convention.
Adopté à l'unanimité

Modification du règlement intérieur des jardins familiaux
Après concertation avec les locataires des jardins familiaux et sur leur demande unanime, monsieur le maire propose de porter le prix de la location annuelle de 180 € à 150 €.
Adopté à l'unanimité

tribune de l'opposition

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs. Aucune correction n'y a été apportée.

Agir Ensemble

AUCUN TEXTE COMMUNIQUÉ

Mon Parti C'est La Fare

AUCUN TEXTE COMMUNIQUÉ

Naissances Filles

KASPRZYK Léa 12/03/2018
JAKALSKI Abygail 23/03/2018
DAROLLES Louise 15/04/2018
JUROT Chloé 19/04/2018
REBOUL MONANGE Clélia 20/04/2018
LECROQ Noémie 01/05/2018
KADA Sofia 07/05/2018

Naissances Garçons

AMADOR Eric 13/02/2018
ALLOUCHE Théo 15/03/2018
PROCHASSON Hayden 16/03/2018
CALEAU Soan 17/03/2018
CARLHIAN Pacôme 20/03/2018
LAURENT Mathis 30/03/2018
FELICE Martin 30/03/2018
RAMON Lenny 30/03/2018
SALESA Théo 06/04/2018
CANTIN MARCATO Aldo 13/04/2018
VERNEY Solal 20/04/2018
GUCCIARDO Axe 24/04/2018
LEONE Lorenzo 07/05/2018
MARTIN Maé 24/04/2018
GUILLOU DELPECH Clément 25/04/2018
BLANC GAUTHIER Louis 27/05/2018
SAVAL Alexis 30/05/2018
TRUCHOT Bixente 05/06/2018
MADRAS-RAIN SAUVAGE Marin 10/06/2018

Mariages

CARRULLA Camille et PANO Bénédicte 07/04/2018
ETTER Mathieu et JOFES Graziella 28/04/2018
CASANOVA Jean-Christophe et DOMERGUE Ariane 19/05/2018
LASFARGUES Rémi et BEUNAS Camille 19/05/2018
NUZZO Nicolas et ROBERT Sandrine 05/06/2018
BACHELET Philippe et ZAVAGLIA Denise 09/06/2018

PACS

LELONG Romain et PRUDHON Alexia 06/11/2017
BOIL Stéphanie et GIMAZANE Arnaud 09/11/2017
AUZIAS Yoann et SELESQUE Ophélie 13/11/2017
BOUCEKINE Gilles et MIR Carine 15/11/2017
VALIN Laure et TANGA Rémi 16/11/2017
LORIOT Cindy et SCHILTZ Thomas 18/11/2017
BENABED Sabrina et LE FLOCH Sébastien 20/11/2017
LEPAULARD Camille et DEMION Guillaume 24/11/2017
MOUVIER Sébastien et ORTIZ Sandra 05/12/2017
EMPAIN Morgane et ALLEGRE Anthony 11/12/2017
BANO Hervé et PASSARO Elisabeth 11/12/2017
MASSE Julien et ESCACHE Céline 13/12/2017
TORA Steven et ROSIERES Jennifer 16/12/2017
NESPOULOUS Coralie et BLANC Cyril 18/12/2017
BARON Virginie et BORDE Lionel 18/12/2017
HOAREAU Thierry et KAUFFMANN Florence 21/12/2017
JEAN-FRANCOIS Frédéric et HANOT Julia 22/12/2017
BARROT Marc et DEMOSSIER Emmanuelle 29/12/2017
PIERRON Raphaël et POUYOL Audrey 04/01/2018
LHOTELLIER Débora et BIZOT Olivier 05/01/2018
NICOLAS Michaël et PORTIER Cécile 18/01/2018
CAVALLI Loris et DAUPHIN Rachel 20/01/2018
REBOUL Cyril et MONANGE Odile 03/02/2018
DIOT Jullien et CHOIN Candice 15/02/2018
TOKARSKI Kevin et SZYMCZAK Priscillia 09/03/2018
THIBAULT Martine et BOURBON Jean-Paul 19/03/2018
NICOLAS Brigitte et FLORIS Guy 23/03/2018
SALFATI Sophie et HERNANDEZ Aldric 26/03/2018
MUR Cécile et GUIBERT Valentin 28/03/2018
PLA Cyndie et RAMON Alain 07/04/2018
SENTENAC Jean-Michel et LAFONT Catherine 19/04/2018
LE BOEDEC Aurélie et SCHLEGEL Fabien 20/04/2018
PRUDHON Jérôme et GILABERT Coralie 21/04/2018
SAUVAGE Anne-Sophie et MADRAS-RAIN Dimitri 27/04/2018
MAUJEAN Nicolas et HOAREAU Marine 02/05/2018
PASSARELLI Marc et MERMOZ Claire 19/05/2018
GAVARD Didier et DARO Vanessa 02/06/2018

Décès

LAVORINI Jeannine veuve VASSALLO 08/03/2018
ATTARD Marie veuve MIFSUD 17/03/2018
BENUSSI Jean-Pierre 21/03/2018
ARMAROLI Alice veuve FINA 22/03/2018
GUIOT Louise veuve MARTIN 23/03/2018
PAULET Alice veuve NOÉ 26/03/2018
DERBEZ Guy 27/03/2018
CASSAGNES Yoann 13/04/2018
CONIL Emile 18/04/2018
FERNANDES PERIERA Albertina veuve ALVES CAÇADOR 19/04/2018
DI CORRADO Jean-Pierre 23/04/2018
JAUFFRET Robert 26/04/2018
CORSINI Pietro 28/04/2018
DE CET Alsila épouse ALLOYAN 29/04/2018
LANG Thierry 13/05/2018
SALE Maryse veuve NOGARET 15/05/2018
HACIK Georges 09/06/2018

Agenda des manifestations municipales

Du 24 au 27 AOÛT
Fête de Sainte Rosalie (programme distribué fin juillet dans les boîtes aux lettres) - Village
04 86 64 18 88

27 AOÛT - 11h
Anniversaire de la mort de Charles Galland
Cimetière
04 90 45 46 43

4 SEPTEMBRE - 14h
Goûter de la Sainte Rosalie
Centre culturel Jean Bernard
Inscriptions au CCAS jusqu'au 10 août
04 86 64 82 82

4 SEPTEMBRE
Début des inscriptions à l'école municipale de musique, d'art et de danse
04 90 42 69 00

7 SEPTEMBRE - 18h
Présentation de la saison culturelle de l'Office Municipal de la Culture
suivi d'un spectacle gratuit
Centre Culturel Jean Bernard
04 86 64 18 88

8 SEPTEMBRE - 14h30
Forum des associations
Centre culturel Jean Bernard
04 90 45 46 42

15 SEPTEMBRE
Peintres en liberté
concours amateur de peinture
04 90 45 46 27 / 04 86 64 18 88

17 SEPTEMBRE
Reprise des cours à l'école municipale de musique, d'art et de danse
04 90 42 69 00

12 OCTOBRE - 21h
Ouverture de la saison culturelle de l'OMC - (programme à venir)
Spectacle humour
Centre culturel Jean Bernard
04 86 64 18 88

1er NOVEMBRE - 11h30
Commémoration en mémoire des combattants civils et militaires morts en Afrique du Nord
Cimetière
04 90 45 46 43

9 NOVEMBRE - 21h
Soirée Téléthon de l'OMC
Auditorium René Bartoli
04 86 64 18 88

11 NOVEMBRE - 11h
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
Cimetière
04 90 45 46 43

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.lafarelesoliviers.com

Nouveau point presse dans le village

Depuis le mois de juin, le bar PMU « La Bar du Siècle » s'est doté d'un point presse et propose une dizaine de journaux à la vente. Si vous ne trouvez pas votre publication préférée, il suffit de la demander. « *Il sera possible d'obtenir des titres sur simple demande* » explique Christine Lopez, gérante du bar.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi
de 6h30 à 14h et de 17h à 20h

Mercredi et dimanche
de 6h30 à 14h